

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE PLOUGRESCANT

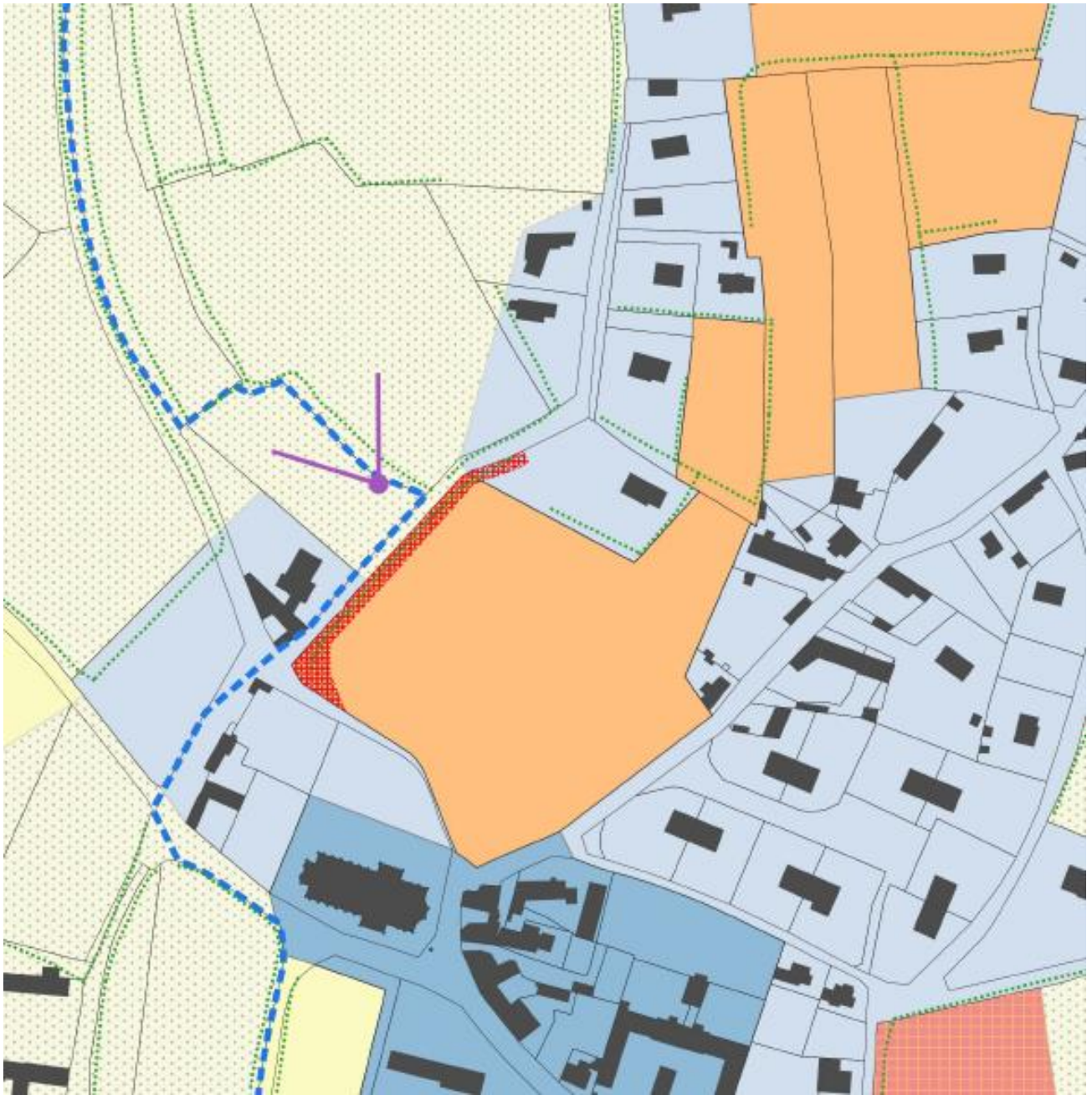
4d. LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVÉS

*Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil municipal du 18 novembre 2016
arrêtant les dispositions du Plan local d'urbanisme*

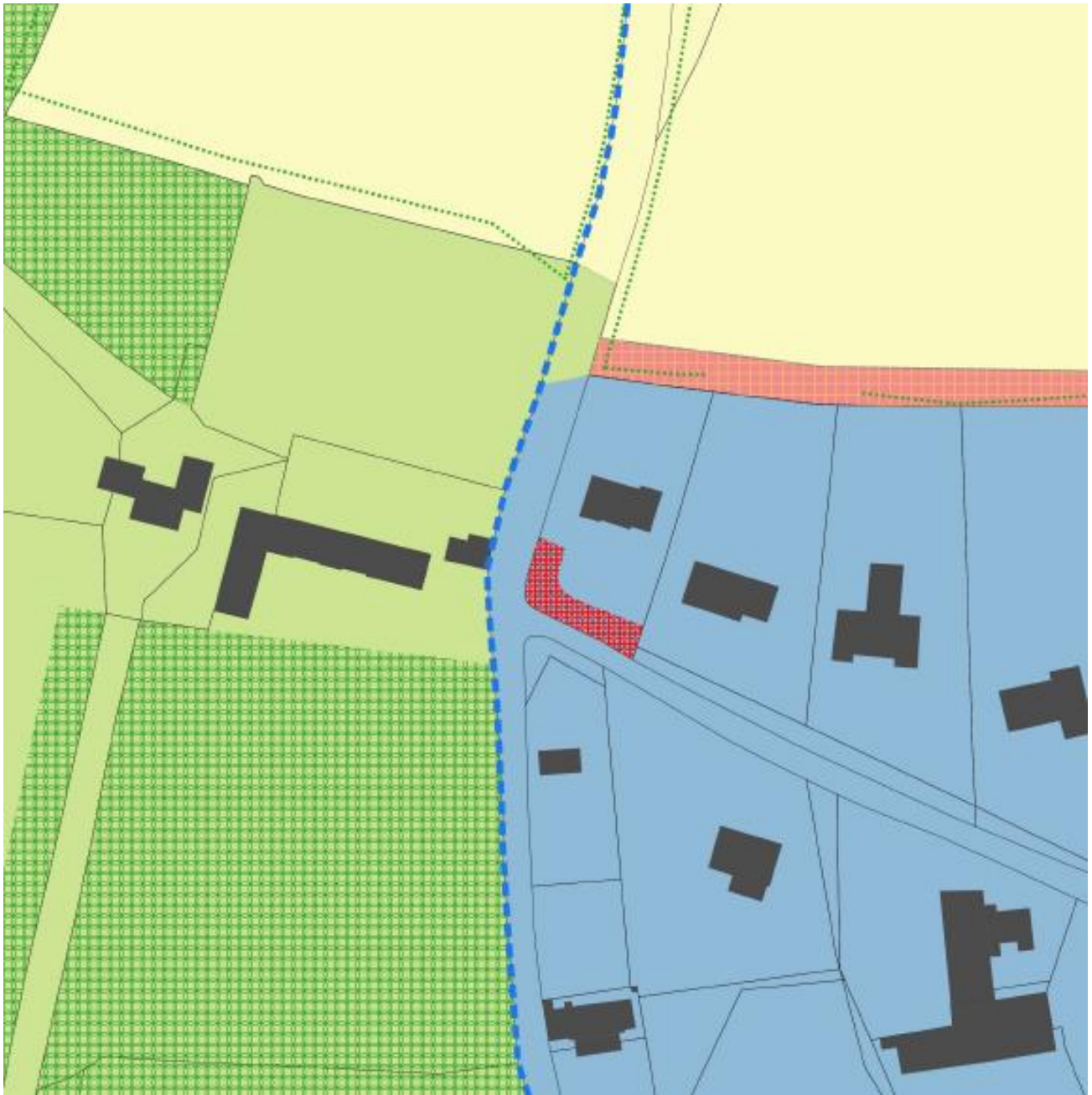
Liste des emplacements réservés

Numéro	Désignation	Surface	Collectivité concernée
1	Elargissement de 5 mètres des routes de Kérilis et du gouffre dans le secteur de Pempont	857 m ²	Commune
2	Elargissement de la rue de Ty Nevez à son entrée ouest, côté de Kergresq	164 m ²	Commune
3	Rectification de virage sur la voie communale à Prat Min	478 m ²	Commune
4	Rectification de virage sur la voie communale à Crec'h Gouéno	156 m ²	Commune
5	Rectification de virage sur la voie communale au sud de Royen	464 m ²	Commune
6	Création de stationnements	1 166 m ²	Commune

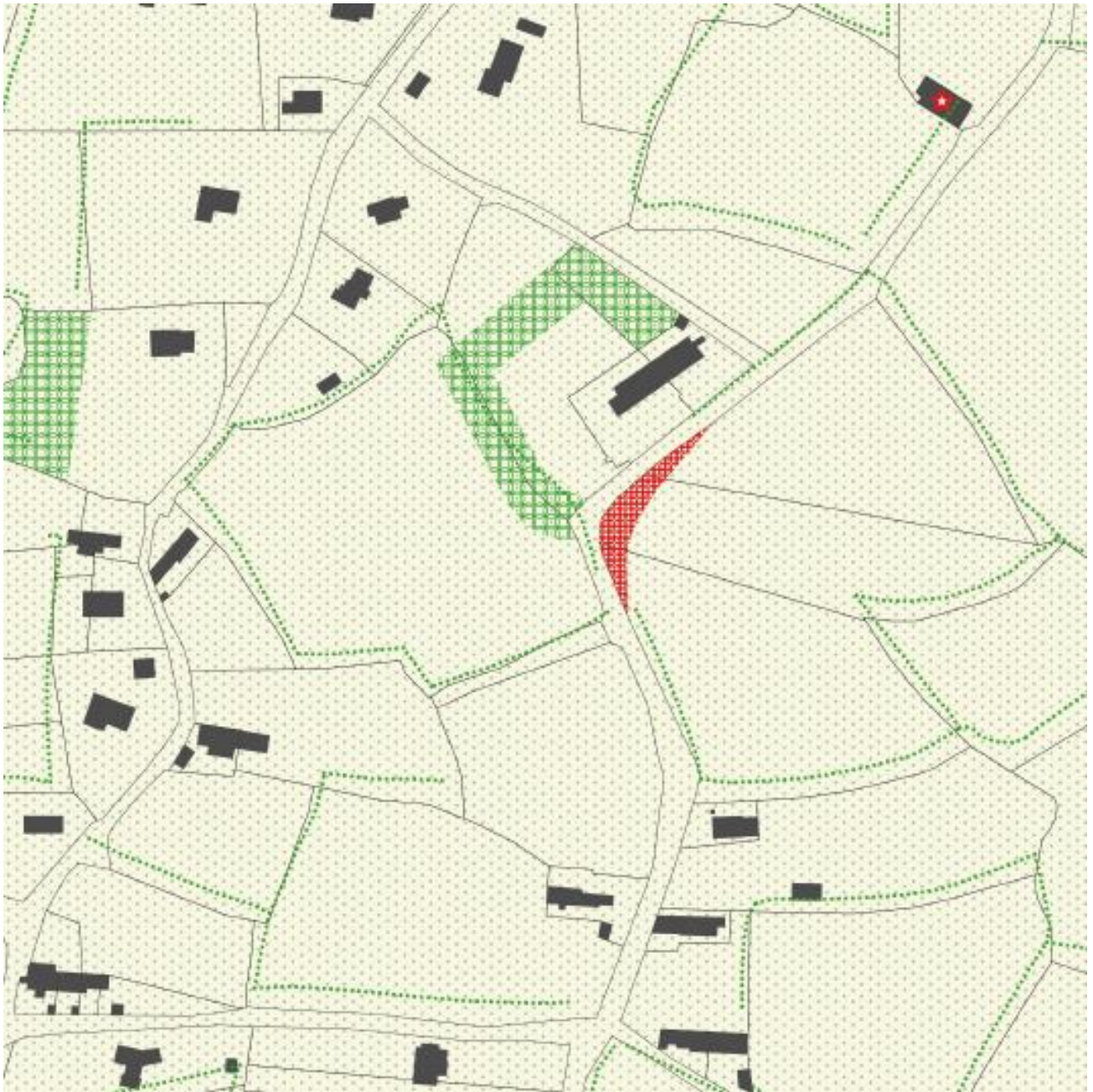
N°1 - Elargissement de 5 mètres des routes de Kérilis et du gouffre dans le secteur de Pempont



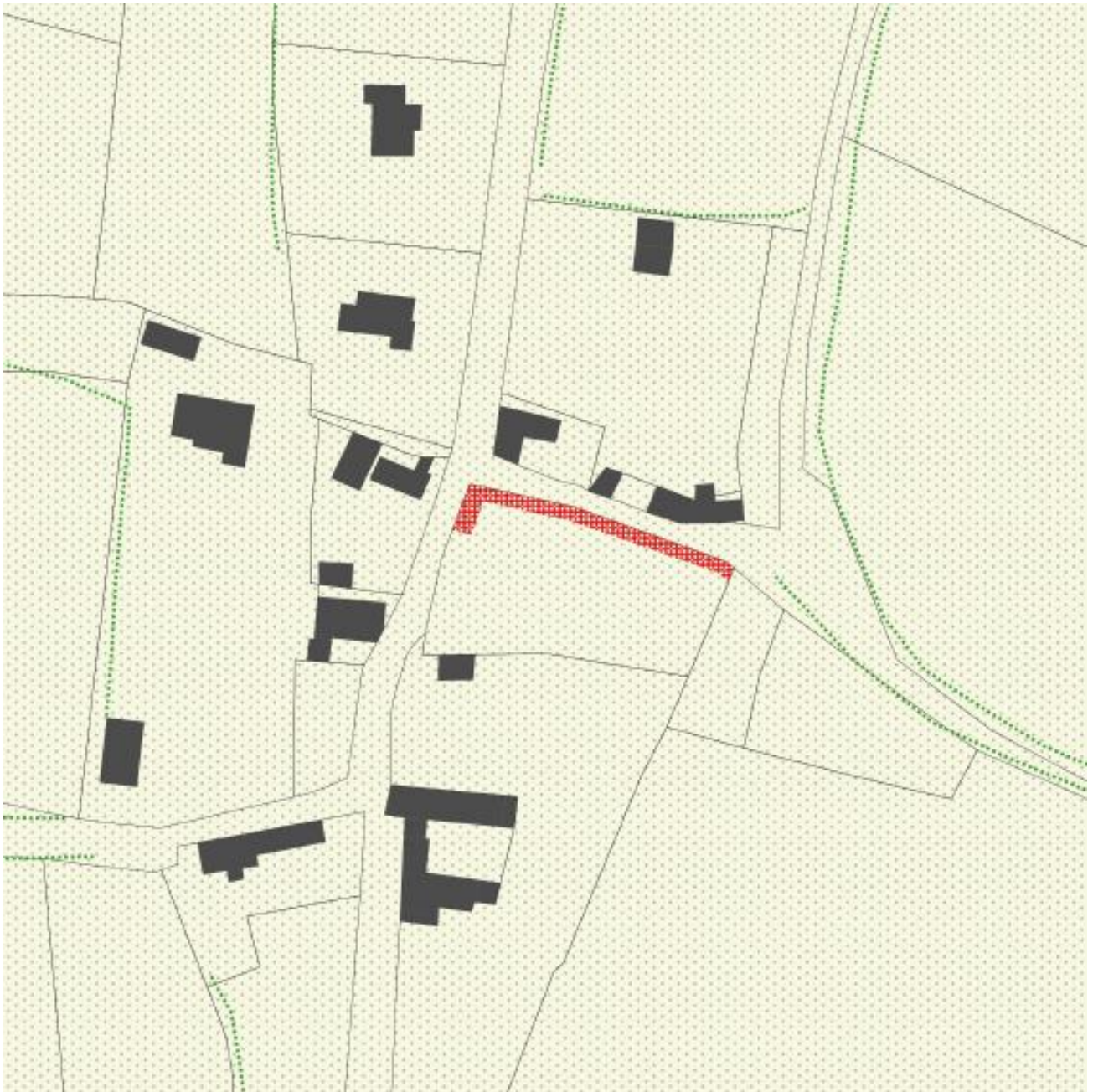
N°2 - Elargissement de la rue de Ty Nevez à son entrée ouest, côté de Kergresq



N°3 - Rectification de virage sur la voie communale à Prat Min



N°4 - Rectification de virage sur la voie communale à Crec'h Gouéno



N°5 - Rectification de virage sur la voie communale au sud de Royen



N°6 - Création de stationnements

